

BT ESF – Cahier des charges CCF – Epreuve E1 Expertise et conseils technologiques en vie quotidienne – BC1 : Mobiliser l'expertise technologique pour porter conseil en vie quotidienne

1. Textes de référence

- Règlementation générale relative au CCF :

<https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation>

- Textes spécifiques au BTS ESF :

- Arrêté du 24 janvier 2022 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur « Economie sociale et familiale »
- Guide d'accompagnement pédagogique BTS ESF. Avril 2022.

2. Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en la mise en situation du candidat d'avoir à élaborer un conseil dans un domaine de la vie quotidienne ou à conseiller pour le montage d'un dossier de demande d'aide, pour un public précis. Les deux dimensions pouvant être présentes dans une même évaluation.

Dans le contexte d'une situation professionnelle donnée, l'épreuve porte sur :

- L'analyse de la situation.
- Les choix réalisés et leur argumentation en vue d'un conseil destiné au public en appui sur l'exploitation des résultats issus d'activité(s) pratique(s) réalisée(s) par le candidat.

L'épreuve doit permettre au candidat de :

- Mener l'analyse de la situation
- Mettre en oeuvre des expérimentations, des réalisations, des techniques ou réaliser une étude technique
- Expliciter les aspects théoriques, connaissances et références, utiles à la construction de ses actions et conseils et d'argumenter les choix opérés
- Elaborer un conseil à visée éducative adapté au public prenant appui sur l'exploitation des travaux menés ou sur leur réalisation et sur des savoirs actualisés

L'épreuve a pour but de vérifier :

- Les connaissances du candidat nécessaires à l'élaboration d'un conseil dans les domaines de la vie quotidienne (alimentation santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat-logement, numérique et vie quotidienne) ;
- L'aptitude du candidat à répondre à un problème donné par la mise en oeuvre d'activités pratiques ;

- La capacité du candidat à concevoir et conduire un conseil à visée éducative.

3. Modalités de l'épreuve

- Epreuve pratique
- Deux situation d'évaluation (SE) : premier semestre et second semestre de la seconde année.
- Durée : 5 heures au total pour les deux situations d'évaluation (2h en première année et 3h en seconde année par exemple)
- Coefficient : 6
- Les deux situations d'évaluation sont organisées dans l'établissement par les professeurs responsables des enseignements du bloc de compétences 1.

4. Evaluation

Compétences évaluées

L'épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences du BC1 « Mobiliser l'expertise technologique pour porter conseil en vie quotidienne », c'est-à-dire les compétences suivantes et les savoirs associés qui participent à leur construction :

- **C1.1** - Elaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'économie-consommation, de l'habitat- logement, de l'environnement- énergie, de la santé-alimentation-hygiène
- **C1.2** - Conseiller sur l'usage des ressources numériques liées à la vie quotidienne
- **C1.3** - Concevoir et mettre en oeuvre des actions pour la gestion locale de l'environnement et des flux
- **C1.4** - Elaborer un conseil budgétaire, constituer un dossier de financement
- **C1.5** - Assurer une veille technique, scientifique, juridique sur les dimensions de vie quotidienne
- **C1.6** - Accompagner au montage de dossiers de demande d'aide pour l'amélioration de l'habitat

Modalités de l'évaluation

Compétences à évaluer

Compétences BC1	Evaluation
C1.1 - Elaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'économie-consommation, de l'habitat- logement, de l'environnement- énergie, de la santé-alimentation-hygiène	Evaluation obligatoire en SE1 et en SE2 : les deux situations d'évaluation portent sur des conseils en vie quotidienne situés les dimensions de la vie quotidienne

C1.2 - Conseiller sur l'usage des ressources numériques liées à la vie quotidienne	<p>Tout ou partie de ces compétences peuvent être évaluées. Evaluation en SE1 ou en SE2.</p> <p>Chacune des quatre dimensions du conseil (Santé-Alimentation-Hygiène, Habitat-Logement-Environnement, Economie-Consommation, Numérique et vie quotidienne) devant être présentes a minima dans une des deux situations d'évaluation.</p> <p><u>Remarques :</u></p> <p>- Ces compétences ne pouvant être évaluées qu'une fois, la complémentarité des compétences évaluées doit être assurée entre les deux situations d'évaluation.</p> <p>- Les acquis de Sciences Physiques et Chimiques appliquées sont évalués au sein des compétences professionnelles. A moins une situation d'évaluation y fait référence.</p>
C1.3 - Concevoir et mettre en oeuvre des actions pour la gestion locale de l'environnement et des flux	
C1.4 - Elaborer un conseil budgétaire, constituer un dossier de financement	
C1.5 - Assurer une veille technique, scientifique, juridique sur les dimensions de vie quotidienne	
C1.6 - Accompagner au montage de dossiers de demande d'aide pour l'amélioration de l'habitat	

Les compétences sont à évaluer à partir des indicateurs associés et sélectionnés en fonction du contexte de la situation d'évaluation et du travail demandé. Il n'est donc pas attendu une mobilisation exhaustive des indicateurs. En revanche, pour chacun des indicateurs retenus, une déclinaison précise des attendus est à prévoir. Ces attendus reposent d'une part, sur l'analyse par le candidat du contexte et du questionnement, et d'autre part, sur la mobilisation des savoirs associés en lien avec le BC1.

Une évaluation par profil avec une entrée par compétences est attendue. La construction du barème reposant d'abord sur les compétences, avec une déclinaison par question dans un second temps.

Voir modèle de grille à utiliser en annexe 1.

Critères d'évaluation

L'évaluation porte sur :

- L'exactitude des connaissances et la capacité du candidat à les mobiliser avec pertinence
- L'adaptation des propositions d'action à la situation/contexte
- La rigueur de l'analyse ou de la synthèse
- La pertinence de l'argumentation
- La qualité de la réflexion
- La clarté, la rigueur de l'expression écrite

Ces critères seront utiles pour définir la notation chiffrée à chaque niveau de performance.

5. Conception et validation de la situation d'évaluation

Principes généraux

Les situations d'évaluation sont conçues, évaluées et organisées par les professeurs en charge des enseignements relatifs au BC1. Les professeurs de seconde année sont toutefois davantage impliqués. Prévoir une situation d'évaluation de remplacement en cas d'absence(s) justifiée(s).

Eléments de forme de la situation d'évaluation

Le sujet doit comporter une page de garde :

- Intitulé du BTS
- Session 20XX
- Nom de l'établissement
- Intitulé précis de l'épreuve (ne pas confondre avec l'intitulé du BC4)
- Durée de l'épreuve
- Coefficient
- Environnement matériel de l'épreuve
- Barème par compétence
- Liste des annexes : numéro, titre, source¹

- Le sujet doit comporter un contexte professionnel et des consignes :

- Un contexte professionnel développé en fonction des consignes et des attendus.
- Des consignes clairement distinguées du contexte mais s'appuyant sur le contexte.

Eléments de fond de la situation d'évaluation

Le contexte professionnel

Le contexte professionnel se caractérise par :

- Une organisation ou structure du champ social ou médico-social dans laquelle un TEF pourrait mettre en œuvre les activités du RAP. Sont à préciser : la nature de la structure, son statut juridique, ses missions, ses activités, ses personnels, le territoire d'implantation. Toute information complémentaire nécessaire à l'analyse de la situation par le candidat en vue de répondre aux consignes.

¹ Voir annexe 2 sur la présentation des sources

- Un positionnement professionnel du candidat en tant que TEF. Sont à préciser : ses missions, ses activités, toute information complémentaire nécessaire.
- Une ou des situations professionnelles comme point d'appui des consignes.

L'ensemble doit être suffisamment développé et réaliste

Les consignes / Règles d'élaboration

- S'appuyant sur un verbe d'action à l'infinitif qui pose le degré d'exigence, elles sont rédigées comme des consignes professionnelles, avec la même autonomie qu'aurait un professionnel. Elles sont rédigées de façon à ne pas permettre de restitution littérale directe de connaissances sans se référer à un objectif professionnel.
- Les consignes sont rédigées de façon explicite et permettent l'évaluation de compétences. Celles-ci portent exclusivement sur les compétences et les savoirs associés constitutifs du BC1. Une vigilance est à apporter sur certains intitulés de savoirs associés mentionnés dans le BC1 et BC2 (Santé alimentation hygiène) mais dont les contenus sont différents entre les 2 blocs.
- Elles doivent être rédigées de façon à ne pas permettre de restitution littérale directe de connaissances sans se référer à un objectif professionnel.
- Plusieurs consignes peuvent évaluer la même compétence, à condition qu'elles évaluent des dimensions différentes de cette compétence, c'est-à-dire des indicateurs différents.

En synthèse sur le contexte et les consignes

Les situations d'évaluation doivent permettre de placer les étudiants dans l'autonomie attendue en milieu professionnel et pour une formation de niveau 5 (Cf annexe 3) formant des encadrants intermédiaires.

6. Conception et validation de la situation d'évaluation et de la grille

Il relève de la responsabilité de l'équipe pédagogique du BTS de définir les modalités de conception de la situation d'évaluation. La situation d'évaluation et la grille sont à transmettre à l'inspecteur un mois avant la date de l'épreuve, pour validation, en format modifiable. Aucun envoi en PDF, à l'exception des annexes. Cet envoi peut donner lieu à des échanges pour d'éventuels réajustements. Prévoir de faire figurer en copie les enseignants qui ont participé à la conception du sujet avec le professeur chargé de l'envoi.

Annexe 1 : Grille d'évaluation de l'épreuve E1 CCF BTS ESF « Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne »

Compétences	NE	Indicateurs	Questions	Déclinaison des attendus (à préciser pour chaque indicateur retenu)			I	A	M
C1.1 - Élaborer un conseil en vie quotidienne dans les domaines de l'économie-consommation, de l'habitat-logement, de l'environnement-énergie, de la santé-alimentation-hygiène		<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification de la demande ○ Recueil des données, des informations nécessaires à l'analyse de la situation ○ Traitement des données et des informations pour permettre l'analyse de la situation ○ Identification du besoin ○ Intégration d'éléments scientifiques et techniques à la construction du conseil ○ Élaboration d'un conseil en réponse au besoin ○ Formulation du conseil adaptée au public 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de	à	A : de	à	M : de	à
C1.2 - Conseiller sur l'usage des ressources numériques liées à la vie quotidienne		<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification de la demande ○ Identification de la place du numérique en réponse aux besoins de la personne ○ Repérage des solutions numériques adaptées au besoin ○ Prise en compte des freins à l'utilisation du service ou système ○ Élaboration de propositions de solutions cohérentes avec la demande ○ Orientation vers les sites et applications de référence pouvant répondre aux besoins et favoriser l'inclusion numérique de la personne ○ Formulation de conseils adaptée au public 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de	à	A : de	à	M : de	à
C1.3 - Concevoir et mettre en oeuvre des		<ul style="list-style-type: none"> ○ Analyse de l'existant prenant en compte l'ensemble des dimensions de la situation 							

Compétences	NE	Indicateurs	Questions	Déclinaison des attendus (à préciser pour chaque indicateur retenu)			I	A	M
actions pour la gestion locale de l'environnement et des flux		<ul style="list-style-type: none"> ○ Proposition de solution(s) adaptées à la situation ○ Mise en oeuvre de la solution préconisée en lien avec les personnes ○ Suivi de la mise en oeuvre des actions et de leur impact sur l'environnement 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
C1.4 - Élaborer un conseil budgétaire, constituer un dossier de financement		<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des ressources et emplois, de l'épargne et des crédits du ménage ○ Prise en compte des différentes dimensions du projet du ménage ○ Analyse socio-économique et financière préalable au conseil ○ Élaboration de conseils de gestion du budget des ménages ○ Orientation vers les dispositifs et procédures pouvant porter réponse à la situation budgétaire ○ Accompagnement à l'élaboration d'un dossier de financement ou de demande d'aide 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
C1.5 - Assurer une veille technique, scientifique, juridique sur les dimensions de vie quotidienne		<ul style="list-style-type: none"> ○ Recensement de sources d'information pertinentes et de qualité en lien avec le domaine de mission ○ Utilisation d'outils de veille documentaire ○ Suivi rigoureux de l'actualité en lien avec la mission confiée au professionnel ○ Mise en mémoire de l'évolution des savoirs, des techniques et des normes en facilitant leur accessibilité. 							

Compétences	NE	Indicateurs	Questions	Déclinaison des attendus (à préciser pour chaque indicateur retenu)			I	A	M
		<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en forme et/ou diffusion des informations sélectionnées adaptée au besoin 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
C1.6 - Accompagner au montage de dossiers de demande d'aide (pour l'amélioration de l'habitat)		<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification de la demande ○ Recueil des données, des informations nécessaires à l'analyse de la situation ○ Traitement des données et des informations permettant l'analyse de la situation ○ Orientation vers les dispositifs, procédures et partenaires pouvant porter réponse à la situation ○ Conseil à la présentation et à l'organisation des données et documents composant le dossier, en respect des procédures et des contraintes 							
		Evaluation chiffrée de la compétence : / 20		I : de à	A : de à	M : de à			
		Total : / 20	Commentaires :						

ANNEXE 2 : Quelques repères pour citer les sources selon la norme AFNOR Z 44-005

▪ Documents imprimés

- Article tiré d'un ouvrage

NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage*. Edition. Lieu d'édition : Editeur, année de publication. Numéro et titre du chapitre, page.

LABERCHE, Jean-Claude, *Biologie végétale*. 3^{ème} édition. Paris : Dunod, 2010. Chapitre 7, la nutrition de la plante, p.158.

- Article de périodique

NOM, Prénom, Titre de l'article : sous-titre. *Titre du périodique*. Année, vol., n°, pp.

BOSC, Aurélie. Service en ligne : l'exemple des bibliothèques universitaires australiennes. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, n°6, p.51

▪ Extrait d'une page web

NOM, Prénom. *Titre*. Edition. Lieu d'édition : Editeur, année de publication ; page. [en ligne] Disponible sur : <URL> (date de consultation).

INSTITUT NATIONAL DE VEILLE SANITAIRE, France en 2010. *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 2011, n° 47-48 : p. 488-492. [En ligne] Disponible sur : <http://www.invs.sante.fr/>, (consulté le 10 décembre 2022).

Remarque :

- [XXX] renvoie à la nature de la source ainsi [Ouvrage] si l'article provient d'un ouvrage directement photocopié et non extrait d'un site internet (utiliser [En ligne] alors).
- L'adresse url doit être réduite pour ne pas occuper trop de place dans la source mais permettre aussi de la récupérer directement. L'outil « DIGILINK » disponible à partir du site « la digitale » (<https://ladigitale.dev/>) permet de réduire une adresse URL tout en conservant sa fonctionnalité.

ANNEXE 3

Arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles, notamment pour ce qui concerne le savoir-faire, la responsabilité et l'autonomie (extrait).

	SAVOIRS	SAVOIR FAIRE	RESPONSABILITÉ ET AUTONOMIE
Niveau	Le descripteur concerne la progression dans les connaissances pour exercer les activités professionnelles du niveau (les processus, les matériaux, la terminologie relative à un ou plusieurs champs ainsi que des connaissances théoriques)	Le descripteur concerne la progression : <ul style="list-style-type: none"> de la complexité et de la technicité d'une tâche, d'une activité dans un processus du niveau de maîtrise de l'activité professionnelle de la mobilisation d'une gamme d'aptitudes cognitives et pratiques du savoir-faire dans le domaine de la communication et des relations interpersonnelles, dans le contexte professionnel de la capacité à transmettre des savoir-faire 	Le descripteur concerne la progression dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> l'organisation du travail la réaction face à l'aléa l'appréhension de la complexité de l'environnement la compréhension d'interactions avec des activités d'autres champs professionnels, permettant d'organiser son propre travail, de le corriger ou de donner des indications à du personnel encadré la participation au travail collectif le niveau d'encadrement
4	Large gamme de connaissances pratiques et théoriques en lien avec le champ professionnel considéré.	Effectuer des activités nécessitant de mobiliser un éventail large d'aptitudes. Être capable d'adapter des solutions existantes pour résoudre des problèmes précis.	Organiser son travail de manière autonome dans des contextes généralement prévisibles mais susceptibles de changer. Prendre en compte les interactions avec les activités connexes. Participer à l'évaluation des activités.
5	Connaissances spécialisées et approfondies, régulièrement actualisées.	Maîtriser des savoir-faire dans un champ d'activité dont les limites sont connues, pour concevoir des solutions à des problèmes nouveaux. Analyser et interpréter des informations, en mobilisant des concepts. Transmettre le savoir-faire et des méthodes.	Prendre des initiatives pour gérer des projets ou accomplir des activités dans un contexte imprévu. Encadrer une équipe. Gérer une unité. Autoévaluer ses propres performances.
6	Connaissances avancées dans un champ professionnel. Compréhension critique de théories et de principes.	Analyser et résoudre des problèmes complexes imprévus dans un domaine spécifique. Dégager des solutions et les argumenter. Collaborer avec des experts. Capitaliser et formaliser des savoir-faire et des méthodes.	Organiser son travail dans des environnements complexes et changeants. Concevoir et organiser des processus de travail. Développer les compétences individuelles et collectives de son équipe.

